

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS

Un an Fr. 8 —
Six mois » 4 —
Trois mois » 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

Administration : Rue de la Balance 6

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace
Pour les petites annonces en dessous
de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

Septième année. — N° 98

Rédacteur responsable : WALTER BIOLLEY

Samedi 22 août 1896

Maisons Recommandées

GUINAND & DUPUIS 4, Place Neuve, 4, Vins
Epicerie, Mercerie

JACOB SCHWEIZER Passage du Centre
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

MAGASINS DU PRINTEMPS, J.-H. Matile
Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants

L. VERTHIER & Cie 10 Place Neuve 10
Grand choix de chapellerie en tous genres

Sacs d'école — Serviettes
Grand Bazar du PANIER FLEURI

Ch. E. BÉGUELIN. Bureau : Gare des marchandises
Combustibles : Anthracite, Houille, Coke,
Briquettes. — Téléphone.

A. MERGUIN, Peintre-Décorateur, Rue du Parc, 1
Spécialité de bannières et écussons

AU NÈGRE, 16, Balance, 16
Tabacs et Cigares Cannes, Maroquinerie.

LOUIS LAGER, Coiffeur, Premier Mars 10a
Parfumerie des premières maisons françaises

PAUL ROBERT TISSOT
BOULANGER, rue des Granges 8

HUGO SCHENI, Photographe
5, Daniel JeanRichard 5. — Portraits inaltérables, grandeur 50—80 cm. fr. 30.

Tirozzi Frères — Porcelaines
Cristaux, Ustensiles de ménages. Lampes

HENRI MATTHEY 6, Premier Mars, 6
Machines à coudre et Machines agricoles des premières fabriques.

PHARMACIE D'OFFICE

M. W. Bech, Place Neuve

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi.

Autour du Mouvement

La Ligue des paysans du canton de Berne, d'accord avec la Ligue suisse des paysans, s'est prononcée, malgré l'opposition de M. Durrenmatt, en faveur de la loi fédérale sur la comptabilité des chemins de fer.

Telle est la dépêche qui vient de faire le tour de la presse suisse.

Les organes de la réaction et de l'immobilisme enregistrent cette nouvelle avec une sorte de stupéfaction.

Elle y voit « un symptôme des efforts » désespérés que les éléments gouvernementaux de la Suisse allemande accomplissent pour faire triompher la loi destinée à acheminer tout doucement la Suisse au rachat de ses voies ferrées par l'étranglement préalable des compagnies. »

Ainsi s'exprime la *Suisse libérale*, qui trouve en outre « fâcheux à coup sûr » qu'une organisation populaire comme la Ligue des paysans du canton de Berne ne se soit pas ralliée dans sa majorité aux vues que M. Durrenmatt défend avec son entrain accoutumé et qu'elle ne se soit pas rendu compte des dangers que présenterait l'acceptation de la loi Zemp. »

Ce que nous trouvons fâcheux pour nos gros bonnets radicaux, c'est le voisinage de M. Durrenmatt qui a sa place dans cette aventure à côté de

tout ce que la Suisse compte de plus réactionnaire. Nos grosses nuques radicales neuchâteloises, qui s'étaient préservées jusqu'à ce jour d'un si compromettant allié, en sont venues à déplorer que la démocratie rurale bernoise échappe à l'action de celui qu'ils flétrissaient naguère du nom de « pamphlétaire d'Herzogenbuchsee. »

Nous vivons décidément à une époque où l'on assiste à des spectacles aussi imprévus que déconcertants. Il y a quelques années encore, si l'on avait dit aux radicaux neuchâtelois que leurs chefs seraient heureux de s'appuyer sur M. Durrenmatt, tout le monde aurait crié à la mystification.

Et c'est cependant ce qui arrive aujourd'hui.

M. Durrenmatt reprend les arguments de MM. Comtesse, Monnier, Arnold Robert et s'évertue à expliquer aux ruraux bernois qu'en substituant à des tribunaux occasionnels d'arbitres l'action régulière du Tribunal fédéral, la Confédération manque à la parole donnée, trahit la foi jurée et tout le tralala. Il est vrai que les paysans bernois n'entendent goutte à ces subtilités et que M. Durrenmatt a, cette fois, maché sa paille dans le vide.

Les paysans suisses ne comprennent sans doute qu'une chose : c'est que le rachat des chemins de fer par la Confédération est une œuvre patriotique et démocratique par excellence et que pour arriver à cette nationalisation tant désirée, il faut la préparer par des dispositions telles que celles contenues dans la loi sur la comptabilité des chemins de fer.

L'opposition véhémement faite à cette loi par les capitalistes n'est qu'une des escarmouches précédant le grand combat. Les journaux conservateurs ne se donnent pas même la peine de le dissimuler.

Quant aux journaux radicaux, ils font des distinctions et essaient de jouer aux finauds. La seule raison de sentiment qu'ils invoquent ne tient absolument pas debout, puisque les tribunaux d'arbitres aussi bien que le Tribunal fédéral seraient tenus de statuer en appliquant la loi.

On dira : Pourquoi alors ne pas donner aux Neuchâtelois la petite satisfaction qu'ils demandaient ?

Pourquoi ?

Parce qu'il y a un principe beaucoup plus respectable que le maintien des droits acquis, lesquels, au fur et à mesure que la société se transforme, apparaissent le plus souvent comme des privilèges, c'est le principe de l'égalité de tous devant la loi.

En soumettant à la juridiction du Tribunal fédéral toutes les difficultés qui pourraient surgir entre la Confédération et les intéressés au sujet du rachat des chemins de fer, la loi obéit à un besoin de clarté, de méthode, d'unité, et elle consacre une fois de plus le principe de l'égalité de tous devant la justice.

Voilà l'œuvre bonne, saine, juste et démocratique.

Quant au respect de la parole donnée, ce n'est qu'un mesquin et futile pré-

texte, derrière lequel les immobilistes se retranchent pour se refuser de faire un pas en avant.

Le respect de la parole donnée ! Ils nous la baillent belle, ces Messieurs qui ont fait au peuple, avant les élections, toutes sortes de promesses mirobolantes et qui ont été élus sur la foi d'un programme dont ils ne se soucient pas plus qu'un poisson d'une pomme.

Pour qu'ils nous prouvent la valeur qu'ils attachent à la parole donnée, un peu moins de tirades et de fleurs de rhétorique ! Il leur suffirait de respecter la parole qu'ils ont donnée à leurs électeurs.

W. B.

On se plaint dans la presse conservatrice que M. Droz soit l'objet d'attaques toujours renouvelées de certains journaux radicaux allemands. Ce n'est pas lui, dit-on, qui en est cause.

Pourquoi M. Droz ne perd-il aucune occasion de sortir de sa retraite internationale pour jouer au protagoniste romand ? Comme si ce n'était pas assez de ses discours et de ses articles du printemps, voici que, cette semaine, il repart en guerre dans une longue lettre au *National suisse*. Quand on met un drapeau sur son mur, on risque d'être pris pour une citadelle.

Le Genevois.

Le Congrès de Londres

Les faits et leur signification ; le rôle des anarchistes ; ce qu'il faut voir et ce qu'il faut comprendre ; les résolutions du Congrès ; caractère de grandeur du Parlement international des travailleurs.

(Suite.)

Les anarchistes ne nous prêtaient certainement pas cette dose de naïveté démesurée, mais ce qui est bien certain c'est qu'ils avaient résolu de livrer à Londres une grande bataille au socialisme. Des mois et des mois auparavant ils battaient le rappel pour cela, leurs feuilles étaient pleines de menaces ouvertes ou sous entendues.

« Allons à Londres, écrivait-on ou hurlait-on ouvertement, pour y dénoncer cette clique de députés, de parlementaires (qui, comme les Ferry, les Liebknecht, les Vaillant et tant d'autres ont risqué cent fois leur vie, ont traîné dans les cachots de la réaction pour défendre les droits populaires et prolétaires) et y agiter le brandon de l'anarchie. »

Les journaux bourgeois eux-mêmes, s'emparant de ces excitations à l'attaque prédisaient d'avance, le grand choc « peut-être sanglant » entre socialistes et anarchistes.

Chacun s'attendait donc à ce qui allait se passer et beaucoup étaient dans l'anxiété.

Les anarchistes se préparaient à arriver en masse. Mais comment pénétrer au Congrès ? se présenter comme délégués de groupes anarchistes, anti-parlementaires, c'était se casser le nez contre la serrure forgée à Zurich — la résolution.

Ah ! un moyen. Le Congrès s'appelait : Congrès socialiste et des syndicats ouvriers (*International Socialist Workers and Trade Union Congress*).

La représentation des syndicats devait donc être forcément valable. Va bien ! on fouilla les dessus et les dessous des agglomérations travailleuses, pour trouver

des mandats des syndicats. On n'est pas toujours forcé de leur dire qu'on est anarchiste. Et si ça ne marche pas de cette façon, au besoin, des syndicats, on en invente ; on réunit une dizaine de plâtriers, une demi-douzaine de cordonniers qu'on peut entraîner et on s'appelle syndicat libre des plâtriers, syndicat indépendant des cordonniers, avec un tampon de vingt-cinq sous et une ou deux signatures, ça va tout seul !

Puis on a également recours à une foule de prétendus groupes dont aucun n'arborera le titre d'anarchiste, ce sera la bibliothèque d'études du quatorzième ou du vingtième, le groupe de libre discussion sociale, etc., etc.

C'est ainsi que l'on forge les crochets pour pénétrer dans un Congrès socialiste.

J'espère que vous ne trouverez pas tous ces détails fastidieux. Je les donne, non seulement parce que la tentative de prise corps à corps, que les anarchistes ont tentée contre les socialistes à Londres, a déterminé les incidents les plus retentissants du Congrès, mais aussi, pour expliquer comment certaines délégations ont pu sembler être débordées par l'élément anarchiste.

Et ce fut bien dans quelques-unes de ces délégations que le lundi, dans l'après-midi, leur tentative fut la plus acharnée.

Dans la délégation italienne il se produisit un fait, digne d'être cité, et qui est la meilleure démonstration de ce que je viens d'avancer. C'est au nombre d'une dizaine que les délégués italiens arrivèrent à Londres, tous appartenant au parti socialiste italien partisan de l'action parlementaire, qui a tenu son Congrès général au milieu de juillet, à Florence, sans qu'une seule figure d'anarchiste ne s'y soit avancée. Arrivée à Londres, cette seule délégation italienne, venant d'Italie, trouva une autre délégation italienne venant surtout de Londres, dans laquelle figurait Malatesta, Gori, etc., ayant des mandats de toutes sortes d'endroits, sauf de l'Italie.

On comprend la situation de ceux qui venaient de faire un long voyage pour se rendre au Congrès.

La délégation française était un vrai manteau d'arlequin et blanquistes, parti ouvrier, qualifié de marxistes, allemandistes, syndicaux privés, la formaient.

Blanquistes, marxistes, allemandistes, que diable est-ce tout cela pourront se demander quelques-uns des lecteurs qui ont le courage de suivre cette longue narration.

Pour la clarté de ce qui va suivre je vais tenter de donner quelques brèves explications.

Le parti blanquiste révolutionnaire en France est surtout un parti de traditions. Pour retrouver sa première manifestation il faudrait remonter à la formation de la secte des égaux, à la conspiration de Babeuf après le 9 thermidor en 1796. Il n'avait qu'un but : s'emparer du pouvoir pour pousser la logique de la conception républicaine jusque dans le domaine des situations sociales ; l'égalité dans le domaine économique comme dans le domaine politique ; en un mot, le communisme. Les blanquistes n'ont jamais changé d'objectif. Ce sont eux qui livrèrent les grandes luttes révolutionnaires entre 1830 et 1840, contre la monarchie de juillet, qui tentèrent de faire dériver la révolution de février jusqu'à l'égalité sociale.

Parti de héros et de martyrs, leur grand inspirateur Blanqui a passé 40 ans de sa vie en prison et n'en est sorti que pour combattre. L'histoire prouvera peut-être un jour que ce sont les blanquistes qui ont fait la France démocratique, au moins républicaine.

Les blanquistes ne combattent plus aujourd'hui comme pendant le temps où le suffrage universel n'existait pas. Ennemis mortels des anarchistes ils sont partisans de la tactique parlementaire, mais espèrent que les circonstances mettront un jour la France prolétarienne dans l'obligation de tout terminer par un coup de tonnerre révolutionnaire et ils se tiennent prêts.

Leurs hommes de combat sont Vaillant, Turot, Dubreuilh, Viviani, Chauvière, Sembat, etc.

Le marxisme n'est pas un parti mais il y a dans nos grands partis socialistes certains groupes d'hommes fermes et instruits, souvent attachés à la famille de Marx, qui ont une vénération particulière pour tout ce qu'il a dit, qu'ils ne discuteront jamais. En un mot, qui vouent un vrai culte à sa mémoire.

Ceux qui, en France, pris dans le grand nombre, veulent s'appeler marxistes n'ont pas une tactique différente de ceux qui ne se couvrent pas de ce nom et sont socialistes. En réalité Marx, en prêchant l'action sur le terrain politique, l'action électorale, pour la conquête des pouvoirs politiques, n'a rien inventé qui n'avait pas été pratiqué, qui n'aurait pas été pratiqué par le mouvement marchant vers la transformation sociale. Ce qu'il a forgé, avec une puissance extraordinaire, c'est la critique sociale, dédaignant l'argument sentimental, l'argument invoquant la pitié, l'humanité, pour analyser avec l'implacable logique d'une dissection, les faits économiques de nos temps et montrer que leur mouvement nous conduit fatalement à l'isme socialiste.

La critique sociale de Marx est acceptée, avec reconnaissance par tout le parti socialiste, si, à cause de cela, on voulait nous appeler marxiste, nous n'aurions qu'à sourire.

Les marxistes français croient à l'action parlementaire comme moyen et à la révolution violente comme levier final.

Leurs hommes, dont : Guesde, Deville, Lafargue, Jaurès, Millerand, sont plutôt des indépendants.

Comment caractériser les allemandistes ? de braves gens qui prennent la déclamation révolutionnaire pour de l'artillerie révolutionnaire.

Quant aux syndicaux purs, ce sont les ouvriers qui font profession de se fier de tous les partis, et, surtout de la politique. Peuvent être impérialistes avec l'empereur et papistes avec le pape. Ils ont accepté comme un dogme ce prétendu principe, éminemment réactionnaire, infusé par la bourgeoisie dans certaines sociétés ouvrières : on ne s'occupe pas de politique. On abdique ainsi des droits que la bourgeoisie exerce avec un soin jaloux, on lui laisse la place libre et on se renferme en se déclarant ouvrier.

Ce qu'il y en a encore de ces suicides politiques par persuasion.

Les classes capitalistes voudraient bien que ce fût la classe ouvrière tout entière, mais le soleil du jour ou cela arrivera n'est pas prêt à se lever.

Les renseignements sur la délégation française ne sont pas inutiles non plus, car je serai souvent forcé d'en parler, étant donné que pendant longtemps les débats au Congrès ont roulé à son sujet.

Et ce sont tous ces éléments, les anarchistes avec, qui composaient la délégation française, qui s'entredévoraient le lundi après-midi. Les anarchistes véritables étaient une poignée de tout jeunes gens qui braillaient comme cent.

Les syndicaux dans leur haine aveugle de l'action politique, s'unissaient à eux pour crier aux députés, Millerand, Jaurès, etc. : « A bas les bouffe-galette, bouffe-galette... » et autres aménités dans ce genre.

Un moment, malgré cette coalition où se trouvaient aussi les allemandistes ont cru que les partisans de la résolution de Zurich avaient la majorité. Mais les anar-

chistes coururent à la recherche de Malatesta et compagnie, qui avaient également des mandats français, et, par 57 voix contre 56, la délégation française, sa majorité factice, repoussait la résolution. C'est alors que les 56 se retirèrent.

(A suivre). H.

Confédération suisse

Employés postaux. — A la réunion des fonctionnaires postaux, qui a eu lieu dernièrement à Wyl, M. Farner, employé postal, avait signalé à ses confrères la non observation par l'administration des prescriptions concernant le repos des employés. Il s'est vu démentir par le directeur général des postes. Mais le haut fonctionnaire ne s'était pas, paraît-il, entouré de tous les renseignements voulus, en démentant son subordonné, car celui-ci maintient purement et simplement ses affirmations; il se charge d'en donner dix preuves plutôt qu'une, et cela à tous les moments. Il ajoute, dans une réplique à l'Ostschweiz, que des choses incroyables se produisent à propos des ordonnances postales qui règlent cette matière.

» Pour ma part, dit un correspondant de la Revue, je n'ai pas douté un instant que le fonctionnaire eût raison, et il est vraiment étonnant qu'après avoir créé la fonction de directeur général des postes, le service dans ses détails échappe ainsi au contrôle d'en haut.

» La sollicitude du même département pour les employés de chemins de fer mérite certainement l'éloge de tous ceux qui entendent que l'homme ne soit pas exploité par son semblable; mais il faudrait aussi que l'administration fédérale ait non seulement la foi, mais aussi les œuvres. Si M. le directeur général des postes ne sait pas lui-même ce qui se passe dans l'administration, comment veut-il que M. Zemp, chef du département, seul responsable devant les Chambres fédérales, puisse, si l'occasion l'y obligeait, répondre aux questions qui lui seraient posées ?

» Un petit employé d'une compagnie est relevé à l'heure fixe après ses douze heures passées au travail; il est remplacé de la façon la plus régulière, chaque fois que son tour se présente de prendre 24 heures de repos, dont 17 dimanches: on ne voit pas pourquoi le département des postes, qui n'a pas à redouter des manœuvres de gros actionnaires, ne serait pas obligé de se conformer à la loi qu'il a demandée en faveur du personnel des entreprises de transport.

Accident de chemin de fer. — Le Conseil fédéral présentera aux conseils législatifs, en modification de la loi fédérale sur la responsabilité des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur, en cas d'accidents entraînant mort d'hommes ou lésions corporelles, un projet de loi dont voici la teneur :

Le deuxième alinéa de l'article 5 reçoit la rédaction suivante : « Si la personne tuée subvenait à l'entretien d'autres personnes, celles-ci recevront aussi une indemnité pour la perte qu'elles subissent. »

Le 4e alinéa reçoit l'adjonction suivante : « En outre, si, par suite de mutilation ou de défigement, la personne blessée éprouve plus de difficultés à gagner sa vie, le juge peut lui allouer une indemnité en raison aussi de ce fait. »

L'art. 7 est rédigé ainsi : Lorsqu'une faute est imputable à l'entreprise de transport, le juge peut, en tenant compte des circonstances particulières, notamment en cas de vol ou de négligence grave, allouer au blessé ou parents de celui qui a été tué, une somme équitablement fixée, indépendamment de l'indemnité pour le préjudice pécuniaire démontré.

Exposition nationale. — Commission de la loterie. — La commission de la loterie de l'Exposition a fait de forts beaux achats, surtout dans le groupe de l'Art moderne, où elle a acquis ceux des tableaux les plus admirés. On sait que tous les lots sont achetés à des exposants, qu'aucune valeur n'est majorée et que les lots seront livrés aux gagnants avec une facture signée par le vendeur, ce qui est une garantie de la valeur de l'objet. Le

cas où un objet ne convient pas au gagnant a été prévu. Ce dernier reçoit alors en espèces le 70 0/0 de la valeur du lot qui est rendu au vendeur avec 30 0/0 comme dédommagement.

NOUVELLES DES CANTONS

VAUD. — Encore les couteaux. — Dimanche soir, aux environs de minuit, un jeune homme de Maraçon (district d'Oron) a été assailli par une bande d'Italiens. Il a reçu une dizaine de coups de couteau, dont l'un à la cuisse, un second qui lui a traversé le bras et les autres à la tête. Son état est désespéré. Les gendarmes ont mené en lieu sûr six de ces dangereux individus, qu'ils ont arrêtés lundi matin. Le pire, c'est qu'ils ont déclaré s'être trompés sur le choix de leur victime !

BERNE. — La commission nommée vendredi par le Grand-Conseil, pour s'occuper de l'initiative concernant l'élève du bétail, a été réunie mercredi à Berne.

Elle a décidé de ne pas prendre attitude, c'est-à-dire d'engager le Grand Conseil de ne publier aucun message à l'occasion de la votation, qui resterait fixée au 25 octobre, jour des élections au Conseil national. Par contre, elle inviterait le Grand Conseil à maintenir les crédits votés en 1895 en faveur des éleveurs, sans se soucier de l'art. 1er de la loi de 1872, qui n'accorde qu'une somme totale de 40,000 fr. par an pour les primes des chevaux et du bétail.

En cas d'acceptation de la loi par le peuple, le Conseil exécutif sera invité à en étudier la revision, car elle renferme des dispositions inapplicables : en cas de rejet, le Grand Conseil élaborera de suite un nouveau projet sur la base de celui qui a échoué le 1er mars.

La commission exprime le vœu que le Grand Conseil soit convoqué le 7 septembre pour lui soumettre ses propositions.

ZURICH. — La ville de Winterthur traverse actuellement une période de grande prospérité qui se manifeste non seulement par l'activité dans l'industrie du bâtiment et par l'établissement de nouvelles fabriques, mais par le résultat des comptes de la commune. Le déficit de 98,851 fr. prévu pour 1895 s'est transformé en un boni de 47,426 fr. Le rendement des impôts communaux et de l'Etat — qui représentent ensemble environ 70 francs par tête, sur une population de 20,000 habitants — a été supérieur aux prévisions, le capital imposable s'étant accru de 88 à 97 millions et le revenu imposable de 4 1/2 à 7 millions. Le nouveau bâtiment des Postes sera bientôt achevé. Il coûtera un million, sans compter les terrains, évalués à 260,000 fr. Un hôtel fort bien bâti, va s'élever à peu de distance. Les incidents d'Aussersihl n'ont eu aucun fâcheux effet sur l'industrie du bâtiment à Winterthur.

SCHWYTZ. — Le projet de la nouvelle Constitution élaboré par la sous-commission de la Constituante vient d'être publié. La sous-commission se réunira au mois d'octobre pour la discussion, en deuxième lecture, du projet. La nouvelle Constitution se divise en six chapitres : le premier traite du pouvoir de l'Etat, du droit de voté, des votations populaires et du droit d'initiative, le deuxième des devoirs de l'Etat, le troisième des droits garantis au peuple et aux citoyens, le quatrième de la division du territoire, le cinquième de l'organisation et des autorités de l'Etat et le sixième de la revision de la Constitution.

Le projet prévoit le développement de l'école primaire par l'amélioration du sort des instituteurs, la gratuité du matériel scolaire et la subvention de l'Etat pour la construction des bâtiments d'école, ainsi que la mise des écoles particulières sous la surveillance de l'Etat. Le dixième de l'alcool sera réparti entre les communes pour être consacré à l'école et à l'assistance publique. La moitié du bénéfice net du monopole du sel sera consacrée à venir en aide à l'agriculture. Le maximum permis pour le taux des intérêts est de 4 0/0, en cas de retard 4 1/2 0/0 ; tout ce qui dépasse ce taux est considéré comme usure.

SCHAFFHOUSE. — Un pauvre diable de manœuvre de Schaffhouse, père de famille, avait eu il y a quelque temps la malencontreuse idée, aussitôt mise à exécution, de tenter la fortune en achetant des billets de loterie. Ne se trouvant pas en mesure de les payer comptant il s'était arrangé avec l'établissement d'émission pour ne les solder que petit à petit tout en conservant entièrement ses chances de gain.

Malheureusement, le sort ne se montra pas favorable à notre homme, et le dernier tirage arriva sans qu'un seul de ses billets sortit de la roue. Par contre, jeudi, une lettre parvenait au manœuvre qui, pensant qu'il s'agissait d'une réclamation pour un versement qu'il n'avait pu effectuer au jour fixé par ses conventions avec l'entreprise de la loterie, remit la lettre à sa femme en lui disant :

— Je sais que je n'ai rien gagné ! Ouvrez seulement la lettre pendant que je vais vite à la cuisine. Je suis à toi à l'instant.

Quelques minutes plus tard, ne voyant pas revenir son mari, la ménagère se rendit à la cuisine où elle trouva ce dernier étendu sur le carrelage, se tenant le ventre à deux mains et paraissant en proie aux plus vives souffrances. L'infortuné venait d'absorber une forte dose d'acide sulfurique, et, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il succomba le soir même aux troubles internes provoqués par le puissant corrosif.

Nouvelles étrangères

ANGLETERRE. — La mise en liberté de quelques uns des prisonniers politiques irlandais, pour raison ou sous prétexte de santé, par le ministre de l'intérieur, sir Matthew White-Ridley, vient de provoquer des troubles en Irlande, à Belfast. On sait que Belfast est la capitale de l'Irlande anglo-saxonne et protestante, de l'Ulster.

Les catholiques et les celtes, bien qu'ils y comptent plus d'un tiers de la population, n'ont pas un représentant, nous ne disons pas au Parlement ou même dans le conseil municipal de la cité, mais dans toute l'administration communale, depuis les balayeurs de rue jusqu'aux directeurs du gaz ou des eaux. A Belfast, règne un esprit de haine sectaire qui a plusieurs fois mis l'ordre en péril. On n'a pas oublié les graves émeutes orangistes ou protestantes d'il y a cinq ou six ans. Les troubles d'avant hier paraissent se rattacher à une cause analogue. Les nationalistes avaient manifesté l'intention, peut-être imprudente en présence de l'état des esprits et de la prédominance des passions ultra-orangistes, de célébrer par une grande démonstration dans les rues la libération conditionnelle des condamnés à la servitude pénale, Daly et consorts.

L'évêque catholique du diocèse de Down et Conor, d'où dépend ecclésiastiquement Belfast, Mgr Henry Henry, avait cru devoir protester contre cette démonstration, et la protestation avait été lue dimanche dans les diverses églises de la ville. La manifestation n'en eut pas moins lieu et elle fut très nombreuse. Dans la crainte de troubles sur leur passage, les manifestants s'étaient armés; les musiciens avaient des piques, les autres portaient des bâtons énormes. Une foule hostile se rassembla peu à peu à la suite du cortège. Les musiciens chargèrent la foule à coups de piques et la police poussa à son tour une charge contre les deux partis. Il ne fut fait cependant aucune arrestation, de peur que les manifestants et leurs adversaires ne s'unissent contre les agents. La bataille dura ainsi pendant plusieurs heures. Douze personnes grièvement blessées ont été transportées à l'hôpital.

Le soir, les esprits étaient très surexcités et le moindre incident aurait pu causer le renouvellement des troubles.

Le maire, qui se trouvait en Ecosse, est revenu. Toute la garnison est consignée. Trois cents hommes sont tenus prêts pour aider la police en cas de besoin. Le chef de la police a pris des mesures pour maintenir l'ordre.

Il n'y avait pas eu de manifestation nationaliste à Belfast depuis plus de quinze ans.

Ouvriers ! ne vous fournissez que chez les négociants

Tout ceci n'est guère à l'honneur de la tolérance de la majorité protestante et anglo-saxonne de Belfast. C'est peut-être la seule ville de l'empire britannique où la liberté des manifestations soit sacrifiée à l'esprit de parti et de secte.

Le comité exécutif de la Fédération internationale des syndicats des ouvriers des Docks (Londres, Liverpool, Glasgow, Hull, Amsterdam, Rotterdam, Anvers, etc.) siège depuis huit jours en permanence à Londres, sous la présidence respective de MM. Tom Mann, l'organisateur de la grande grève des Docks de Londres, d'il y a quelques années; Ben Tillett, aldermann de la Cité, et J. Havelock Wilson, membre du Parlement et secrétaire du Syndicat des ouvriers des Docks de Londres.

Une grande grève se prépare parmi tous ces ouvriers, pour le cas où les négociations avec les syndicats des patrons échoueraient, et l'on assure que, le cas échéant, plus d'un million d'hommes y prendront part. Tous les jours, des délégués des Docks de divers ports européens arrivent à Londres pour délibérer avec le comité exécutif. De nombreux ouvriers des Docks sont sans travail à Londres, à Liverpool, à Amsterdam et à Anvers.

ETATS-UNIS. — Le 9e congrès du parti socialiste des Etats-Unis vient de se tenir à New-York. La plupart des Etats y avaient des représentants. On y a discuté l'organisation de la presse socialiste. Le fait que les socialistes publient des journaux dans toutes les langues, même le polonais et le hongrois, montre qu'ils cherchent surtout à s'assurer la clientèle des ouvriers récemment arrivés d'Europe et dont l'éducation politique est bien inférieure à celle des Américains de moins fraîche date. D'ailleurs, une fraction très considérable de la presse socialiste américaine est rédigée en langue allemande.

Chronique locale

Monteurs de boîtes. — La tombola de la Fédération boitière en faveur d'une caisse de chômage et d'assurance pour la vieillesse ayant été également bien accueillie par le public de la Chaux-de-Fonds, nous croyons utile de donner ici une impression générale de l'exposition des dons, ouverte jusqu'à la fin du mois tous les dimanche au *Café Dufour à Bienne*. La somme de 15,000 francs, représentant la valeur totale des dons fait déjà espérer quelque chose, mais nous avons entendu beaucoup de visiteurs exprimer leur surprise en voyant avec quelle loyauté les monteurs de boîtes avaient procédé dans leur entreprise et avec quel bon goût ils avaient arrangé leur exposition. Les dons occupent deux salles.

En entrant, on se trouve en face des principaux lots: quantité de meubles de haut style, paraissant évalués au dessous de leur valeur réelle, de lampes à suspension, de régulateurs et autres objets de grand prix.

Dans la seconde salle sont alignés tous les objets ayant moins de 70 francs de valeur. Quarante montres, bon nombre de services en argent provenant généralement de la Chaux-de-Fonds, un écrin où brillent 50 francs en or, etc.

Voilà en résumé quelques spécimens qui attendent les numéros gagnants, lesquels seront au nombre de 1,500 environ. Le tirage de cette tombola aura lieu le 30 ou 31 courant. En trois mois à peine, organiser et bâcler pareille affaire, recueillir tous les dons et vendre 30,000 billets, n'est-ce pas là un exemple de ce que peut faire la solidarité bien entendue?

(Communiqué.)

Au Collège. — Le rapport de la commission scolaire indique brièvement, page 5, les motifs de répartition actuelle des classes dans les collèges. La nécessité d'envoyer les enfants les plus jeunes dans les écoles les plus rapprochées de leur domicile oblige par contre coup à concentrer les classes du degré supérieur dans les grands collèges, Industriel et Primaire, d'autant plus qu'il convient d'épargner aux maîtres spéciaux

des courses et par conséquent du temps perdu. Par exception, le collège de la Charrière aura cette année une deuxième de garçons et une de jeunes filles.

L'ouverture de ce collège a rendu les choses un peu difficiles. Il était désirable d'occuper dès le début, si possible, toutes les classes de ce bâtiment, car elles offrent tout le confort que l'on peut exiger, et qu'on habite tout l'édifice ou seulement une partie, les frais de chauffage sont sensiblement les mêmes. Mais il fallait pour cela y envoyer des enfants que les domiciles auraient plutôt désignés pour le Collège primaire ou le Vieux collège. Par un avis publié dans tous les journaux de la localité, la commission scolaire a invité les parents à présenter les demandes de changements de collèges, elles sont venues en fort petit nombre. Les parents admettent que leurs enfants fassent quelques pas de plus pour parvenir au collège de la Charrière, dont les salles donnent au midi, et où les dépendances mêmes sont chauffées.

On comprend aussi, en envisageant l'ensemble de la population scolaire, que la répartition, quoique basée sur le domicile des enfants, ne peut pas garantir à chacun de ceux-ci qu'il ira dans le collège le plus proche; mais c'est le but et, de fait, aucun n'a une course exagérée à faire. Nous ne sommes plus au temps, pourtant pas si lointain, où du quartier de l'Abeille, les élèves des classes *infantines* devaient se rendre au Vieux collège. (Communiqué.)

Ecole ménagère. — Nous apprenons avec plaisir que le succès de cette institution s'accroît. Il ne reste plus qu'une ou deux places pour le cours qui s'ouvrira le 1er septembre et les inscriptions arrivent déjà pour le mois d'octobre. Avis aux intéressés.

TOMBOLA

de la Fédération des ouvriers monteurs de boîtes

- 1er lot, un ameublement, valeur Fr. 400
- 2me » un don » » 250
- 3me » un don » » 150
- 4me » un don » » 100
- 5me » un don » » 100
- Dernier numéro sortant, un don » 200

Tous les dons en nature sont désignés par un n, et ceux en espèces n'ont pas de désignation particulière.

Section de Granges.

- MM. Bratschi, aub., Safieren, un don.
- Kunz, aubergiste, Meinisberg un don. — Hildenbrand, coiffeur, Longeau, n 6. — Eug. Schneider, Perles, n 3. 60. — Mme Burkhalter, Perles, n 3. — Rob. Jeggi, Meinisberg, n 3. — Arn. Kunz, aub., un don. — Atelier Finger, Longeau n 12. — Hoffmann-Richard, Longeau, n 5. — Anonyme un don. — E. Bessire, aubergiste, n 9. 50. — Wilhelm Ruefli n 10. — Kunz, aubergiste, n 9. 50. — M. Kummer n 5. A. Blaser n 4. — Anonyme un don. — Anonyme un don. — Pfluger un don. — Gygax, aub., n 6. — Schweingruber un don. — Alb. Renfer, aub., n 10. — W. Meyer, jardinier, n 4. — G. Wölfer 2. — P. Dick, pasteur, Longeau, 5. — Gschwind Hermann n 5. — Stebler Alferd un don. Uhlmann Fritz n 5. — Flury-Burmeyer n 5. — Schwarzentrub J. n 10. — Ad. Michel n 8. — J. Tschui, boulanger n 5. G. Vogt-Guggi n 4. — Ruefli-Binz n 4. 50. Moser, chef de gare, un don. — Rob. Fehlmann, boucher n 9. — H. Affolter un don. — Ouv. atelier Girard frères 26. — Section de Granges 30. — Gerber F. n 5. Atelier Schild frères 17. 50. — M. Rosselet-Spätzy 2. — E. Breidenstein 3. — E. Schönauer n 3. — F. Schaad un don. — Marie Obrecht un don. — Marie Wymann n 2. — Bertha Affolter un don. — R. Benoit n 5. — Mme Röttlisberger n 2.

Nouvelles diverses

Une dénonciation anonyme avait avisé la police de Tarente de la séquestration d'un des fils d'un nommé Francesco Bianchi. Après une enquête préliminaire qui révéla qu'il pouvait y avoir quelque chose de fondé dans la dénonciation

anonyme, le délégué Caselli se présenta chez Bianchi sous le prétexte de louer un logement dans sa maison. Puis il demanda adroitement à l'un des fils s'il savait quelque chose d'un de ses frères qui avait disparu; ses réponses ne lui parurent pas satisfaisantes, et les explications de Bianchi lui-même furent si vagues et si pleines de réticences, qu'il se décida à faire une perquisition immédiate. Après quelques recherches infructueuses, le délégué voulut monter dans une soupenette à l'étage supérieur et là, dans un taudis fétide et très étroit, gisait, depuis dix-sept ans, Gastano Bianchi, privé de lumière, de nourriture et de vêtements. Accroupi dans un coin, le malheureux n'avait plus rien d'humain dans son aspect; il est âgé de vingt-quatre ans, il a le front fuyant, les yeux clairs, comme vitreux, une grande bouche, les dents noires, les oreilles très grandes; ses cheveux noirs tombent sur les épaules; les bras, très longs, laissent voir de suite qu'ils ont l'habitude de se trouver à terre; le malheureux, placé sur ses pieds, retombe dans la position qui lui est naturelle, c'est-à-dire à quatre pattes. Il ne parle pas, balbutie quelques *ma ma* et c'est tout; on n'a donc pu obtenir de lui aucun renseignement. Bianchi, sa femme et leur servante ont été arrêtés de suite, tandis que les agents offraient à la malheureuse victime quelques réconfortants qu'elle absorba avec avidité. On l'a faite transporter à l'hôpital, où elle est l'objet de tous les soins nécessaires. On ne sait pas encore à quelle cause attribuer cet acte de barbarie. On suppose pourtant que Bianchi, qui est dans une position aisée et qui a ses fils officiers dans l'armée, aurait, il y a quelques années, commis un vol dont Gastano aurait été témoin. Un peu simple d'esprit, il aurait pu parler, et c'est pour cela que ses parents l'avaient en quelque sorte supprimé en l'ensevelissant vivant de cette barbare façon. On croit que c'est une domestique qui connaissait le fait et que Bianchi venait de renvoyer, qui se sera vengée par sa dénonciation anonyme.

Etat-Civil de la Chaux-de-Fonds

Du 17 au 19 août 1896.

Naissances

- Schneider, Emile-Armand, fils de Albert, boitier, et de Laure-Amanda née Maréchal, Bernois.
- Rufer, Louis-Charles, fils de Jacob, commis, et de Berthe née Graziano, Bernois.
- Eggmann, Bluetta-Ida, fille de Octave, remonteur, et de Marie-Elise née Romy, Bernoise.
- Girardin, Paul-Louis, fils de Louis-Justin, horloger, et de Bertha-Marie née Stalder, Bernois.
- Reichenbach, Paul, fils de Frédéric, agriculteur, et de Louise-Madeleine née Rieder, Bernois.
- Schneider, Charles-Aimé, fils de Numa, agriculteur, et de Hélène-Louise née Jampen, Bernois et Neuchâtelois.
- Léopold-Herbert, fils illégitime, Bernois.
- Borel, Lucette-Yvonne, fille de Léon-Ali, négociant, et de Bertha née Robert-Nicoud, Neuchâteloise.

Promesses de mariage

- Robert, Paul-Ariste, remonteur, et Huguenin, Ida-Marie, horlogère, tous deux Neuchâtelois.
- Bilat, Jules - Vénuste - Esther, horloger, et Jobin, Marie-Angèle, tailleur, tous deux Bernois.
- Stäger, Johannes, sellier, et Marchand, Laure-Elisa, horlogère, tous deux Bernois.
- Mazzoni, César, cantinier, Italien, et Costet, Louise-Catherine, lingère, Française.
- Von Gunten, Alfred-Auguste, graveur, Bernois et Chognard, Marie-Elise, tailleur, Française.

Mariages civils

- Colomb, Louis-Emile, graveur, et Jacot, Cécile, repasseuse en linge, tous deux Neuchâtelois.

Décès

- 21301 Meylan, Gaston-Georges, fils de Hermann et de Julia née Bourquin, né le 16 juillet 1896, Vaudois.
- 21302 Jobin, Gabrielle-Louise, fille de Justin-Augustin et de Zéphirine-Lina née Villemin, née le 10 mars 1896, Bernoise.
- 21303 Gabus, Jules, fils de Charles-Henri et de Augustine née Huguenin, né le 19 juin 1842, Neuchâtelois.
- 21304 Jules-Emile, fils illégitime, né le 30 juillet 1895, Neuchâtelois.
- 21305 Klotz née Vuilleumier, Julie, veuve de Jean-Georges, née le 10 janvier 1834, Neuchâteloise.
- 21306 Perrenoud, Edouard, fils de Aimé et

de Julie née Sandoz, né le 20 septembre 1835, Neuchâtelois.
21307 Ecabert, Hélène-Juliette, fille de Jules-Eugène et de Emma-Virginie née Claude, née le 30 juin 1896, Bernoise.

Recensement au 1er Janvier 1896: 30,271 âmes.

Extraits de la Feuille officielle

12 août. — La société en nom collectif G. Metzner & Cie, à la Chaux-de-Fonds, est dissoute.

La maison G. Metzner, à la Chaux-de-Fonds, dont le chef est Gérard-Louis Metzner, de Saanen, domicilié à la Chaux-de-Fonds, a repris l'actif et le passif de l'ancienne société G. Metzner & Cie. — Genre de commerce: Fabrication de boîtes de montres or. Bureaux: 29, rue du Parc.

Dernières nouvelles

Berne. — Le comité local du parti socialiste de Berne avait convoqué pour jeudi soir à une assemblée à la Maison du Peuple les deux fractions du parti; 550 personnes environ étaient présentes. Le président fait nommer des scrutateurs. Le Dr. Wassilieff propose alors de nommer un autre bureau, ce qui est adopté par 338 voix contre 212. L'assemblée, sur la proposition du président, se sépare en deux; les unionistes restent à la Maison du Peuple, et l'association « Vorwärts » se rend dans la grande salle du Café Roth, au nombre de 205. Dans cette assemblée, M. Muller, conseiller administratif, a rapporté sur la loi sur la comptabilité dont il a proposé l'adoption. Adopté à l'unanimité. M. Z'graggen, procureur général, a rapporté d'abord sur les articles disciplinaires, puis sur la loi sur le commerce du bétail. Le rapporteur recommande pour la première loi le rejet, pour la deuxième liberté de vote. M. le Dr. Brustlein rapporte sur les élections au Conseil national dans le Mittelland et recommande une candidature socialiste (celle de M. Z'graggen); il propose, en cas de ballottage, de conclure un cartel si une occasion favorable se présente. Cette proposition est rejetée à une grande majorité.

Les unionistes ont nommé un nouveau comité politique du parti à la tête duquel se trouve le rédacteur Moor. Ce comité fera dans une réunion ultérieure des propositions au sujet des élections au Conseil national. En remplacement de M. Reimann, appelé à Bienne, le président de l'Union, M. Schlatter, a été nommé membre du comité du parti socialiste suisse.

Zurich. — Jeudi soir, une assemblée comptant plus d'un millier de participants a eu lieu au Casino d'Aussersihl. Après avoir entendu un rapport de Wullschleger, de Bâle, au sujet du boycott, elle a voté une résolution dans laquelle elle se déclare d'accord avec les démarches faites par le comité du Gewerkschaftsbund pour la suppression du boycott, sous réserve que les dispositions conclues pour la paix seront approuvées par les Unions ouvrières.

A la suite d'un rapport de Seidel, elle a voté une résolution en faveur de l'adoption de la loi sur la comptabilité et de l'initiative Gautschi, dans laquelle elle voit le meilleur appui pour la loi sur la comptabilité et le meilleur moyen de mettre rapidement et à des conditions acceptables les chemins de fer entre les mains du peuple.

— Jeudi ont été prononcées les premières peines contre les personnes poursuivies pour avoir pris part aux récents troubles. Le tribunal de district a condamné à 6 mois de maison de correction et l'expulsion du canton à perpétuité un Wurtembergeois qui avait maltraité à coups de canne, le lundi soir, un vieillard et enfoncé six vitres; une femme qui avait enfoncé trois carreaux d'un reverbère a été condamnée à 3 mois de détention.

S. A. Etoffes pour Messieurs
ci-devant depuis 1 fr. 25 p. mètre
jusqu'à Fr. 15. Draps et satins
noirs, Cheviots angl. p. l. à Fr. 4 50 p. m. Echantillons sur demande franco à toute personne ainsi que ceux d'étoffes noires et coul. p. Dames, toiles en fil et coton, Indiennes, Couvertures, etc. 3

F. Jelmoli
Dépôt de Fabrique
ZURICH

Restaurant Santschy
Grandes Crosettes

Dimanche 23 août
à 2 heures du soir
GRANDE

Fête Champêtre

du Grutli allemand
Jeux divers — Danse

Menuisier-Ebéniste
Oscar VEUVE

58, Rue de la Demoiselle, 58
se recommande à Messieurs les gé-
rants et propriétaires pour tout ce
qui concerne sa profession.

Meubles en tous genres
Réparations. — Prix très modérés

Vins fins d'Espagne
Importation directe

Malaga noir, Malaga doré, Moscatel et
Madère fr. 1.30 la bouteille verre perdu.
Xéres, Malvoisie et Porto rouge
fr. 1.50 la bouteille, verre perdu.
En litre Malaga noir et Malaga
doré fr. 1.65 le litre, verre perdu.

Rabais par quantité.
Toutes ces marchandises sont de 1^{re}
qualité et proviennent des premières
maisons d'Espagne.

Paul Peytrequin
15, Rue Fritz Courvoisier, 15
Cave rue Léopold Robert No. 10,
entrée du côté Est, vis-à-vis de la
Boucherie Funck; ouverte tous les
samedis depuis 5 heures du soir.
Dépôt chez Numa Hertig
Rue du Progrès No. 101a, 1^{er} étage
à gauche.

Se recommande
411 **Paul PEYTREQUIN.**

Coiffures de Dames

Mme SCHIFERDECKER
86, Rue de la Demoiselle, 86
Elève du Professeur Petitjean de Paris
Coiffures anciennes et modernes
Lavages de tête. Shampooing
Bals — Noces — Soirées
Se rend à domicile. — Forte
remise par abonnement. 324
Parfumerie fine
Savonnerie. — Ecaillés

Brasserie du „Cardinal“

Tous les Lundi 26
GATEAU au FROMAGE
Tous les DIMANCHE soir
MACARONIS aux tomates
et tous les jours
CHOUROUTE
avec viande de porc assortie
Excellente Bière genre Pilsen

Société de Consommation
Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industria 1.
111, Demoiselle 111.
CHAUX-DE-FONDS

Regu directement de Turquie
Vin de la Maritza
Goût exquis
Véritable vin de dessert
40 ct. le litre

Collège de la Chaux-de-Fonds

Inscriptions d'élèves

Les inscriptions pour les Ecoles enfantines et primaires seront reçues
le Lundi 24 août, de 8 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir:

A la Direction
Pour les élèves qui demandent l'entrée en classe d'apprentis ou leur libération;
Au Vieux Collège
Salle N° 3, pour les garçons; Salle N° 4, pour les filles;
Au Collège de la Charrière
Salle N° 2, pour les garçons; Salle N° 3, pour les filles;
Au Collège primaire
Salle N° 3, pour les enfantines et les VI^{mes} de garçons; Salle N° 1, pour
les enfantines et les VI^{mes} de filles;
Salles N° 9 et 11, pour toutes les autres classes;
Au Collège de l'Abeille
Salle N° 1, pour les garçons; Salle N° 2, pour les filles;
Au Collège de la Promenade
Salle N° 4, pour les garçons; Salle N° 5, pour les filles.

D'après la loi sur l'enseignement primaire, les parents sont obligés de faire
inscrire les enfants qui auront 6 ans révolus avant le 1^{er} septembre 1896.
Tous les nouveaux élèves doivent produire leur acte de naissance et
leur certificat de vaccination.
Les élèves qui demandent leur libération sont tenus de présenter leur
acte de naissance et une déclaration d'apprentissage.
Le rapport de la Commission scolaire sur l'exercice 1895-1896 donne toutes
les dispositions légales concernant la fréquentation scolaire.
Tous les élèves doivent être présents dans leur classe le Lundi 24 août
à 8 heures du matin.
La Chaux-de-Fonds, le 10 août 1896.

Commission scolaire.

NB. — Vu le grand nombre de bureaux ouverts, l'encombrement n'est pas
à craindre et toutes les inscriptions se feront **UNIQUEMENT** le lundi.
Les demandes de changement de collège devront être adressées par
écrit à la Direction des écoles primaires. 544

SANS PAREIL
PRÉPARATION NOUVELLE
EXTRA FINE
Viandes conservées
Aucun rapport avec les viandes dites de Chicago
BŒUF ROTI — MOUTON
BŒUF au naturel — BŒUF galantine
la boîte 1 fr. 25
HUILE d'olives extra, le litre 2 fr.
à salade, extra surfine " 1 50
HUILE A SALADE extra, " 1 —
Vinaigre supérieur, le litre 25 c.
de Bourgogne " 50 "
VINAIGRE ROUGE, prima " 30 "
4 Place Neuve CHAUX-DE-FONDS Place Neuve 4
Guinand & Dupuis
TELEPHONE 15% ESCOMPTE

Café Homéopathique

Reçu un nouvel envoi du Café Homéopa-
thique de la Fabrique **KUENZER & Cie**
à Fribourg (Bade). 514

Au Magasin de Consommation, VERSOIX 7
chez **D. HIRSIG.**

de l'homme
de la femme. — **PILLULES**, effet im-
médiat sans nuire à la santé fr. 4. —
Dépôt unique **SPITAEELS** Pharma-
cien à Lille (France). Envoi discret.
Même pharmacie, Pillules contre les
pertes d'urine au lit à tout âge, 5 fr.

Demandez partout
L'APÉRITIF VAUCHER
— TÉLÉPHONE —
165

Gostely - Pfister
Place de l'Ouest et Rue du Parc 33

TOUS LES SAMEDIS
dès 7 h. du soir 493

Souper aux Tripes
Restauration à toute heure

Toujours grand choix de
machines à coudre de tous
les systèmes connues et re-
nommées à des prix et des
conditions très avantageuses.
Fournitures et pièces de re-
change.
J. RÆBER.
626
Rue du Parc 10 CHAUX-DE-FONDS Rue du Parc 10
Imprimerie H. Schneider, Bienne

Cessation de Commerce

Modes et Nouveautés

La grande liquidation des Magasins Bouvard Gagne continue
avec de nouveaux rabais.

Choix immense de bouquets et couronnes mor-
tuaires, couronnes de fossoyeurs, gants, brassards,
oreillers. — Magnifiques chapeaux garnis. — **Chapeaux de
deuil.** — Les articles d'été seront soldés à tous prix.

Banques et Vitrines à vendre

Maladies des organes génitaux

Maladies du bas ventre, contagion, vices secrets et leurs suites, impuissance, pertes
séminalis, ardeur et rétention d'urine, envies constantes d'uriner, in-
flammations, affections de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc.
Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession.
Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discrétion absolue.
S'adresser à la Policlinique privée Kirchstrasse 405 Glaris.

Echantillons par retour du courrier

GETTINGER & Co, ZURICH Maison le mieux assorti en
Noir Etoffes de modes en couleurs claires et foncées, mélangées et écossais, dessins magnifiques en laine et soie sont envoyés franco à domicile. 6
Etoffes pour Robes de Dames
Etoffes p. Vêtements de Messieurs
Confections et Blouses pour Dames et Jeunes Filles

Ettoffe Mohair suffisante pour un tablier élégant 95 ct.

Colporteuse 547

On demande de suite une col-
porteuse connais-
sant la partie. — Conditions avanta-
geuses. S'adresser Ronde 3 au magasin.

On peut se pré-
server d'une
POITRINE étroite
et enfoncée
en faisant emploi
de mon **Lagleder**
recommandé par
les médecins. —
Etend l'épine dor-
sale, supprime les
défauts de bonne
tenue, dilate et
voûte la poitrine.
Très utile pour la
jeunesse comme gymnastique
de chambre. — Se vend chez
L. Tschäppæt, Masseur
Elève du Docteur F. de Quervain
Rue de l'Industrie 20

Le Docteur Amez Droz
est de retour

A vendre
un bon Piano,

tables, linges, grand potager, des bancs,
vins en bouteilles, bouteilles vides,
liqueurs; le tout bon marché. 539
Bureau F. RUEGGER, Léop. Robert 6

Vaccination

tous les jours de 1 à 2 h.
chez le 532

Docteur Coullery

J. Mongrandi

12, RUE DES FLEURS, 12
se recommande pour la fabrication des
Meubles en tous genres
ainsi que pour toutes réparations et
polissages en tous genres. — On se
charge aussi des Réparations en
bâtimens. Prix très modérés. 521

TAILLEUR

J'ai l'avantage d'annoncer à mes
amis et connaissances, ainsi qu'au
public en général, que je viens de
m'établir comme tailleur
Rue de la Paix 71
au sous-sol
Façon d'un complet avec doublure
depuis 25 fr. 531
J'espère, par un travail propre et
conscientieux et par des prix modé-
rés, mériter la confiance que je solli-
cite. **Onésime THIÉBAUD.**

2 beaux Logements

à remettre pour le 11 novembre 1896.
Prix modiques. — S'adresser à M.
Horlacher, rue du Nord 9, au bureau
Ruegger. 538

Avis aux Cultivateurs

A la Fruitière, rue de la Gare 14,
LOCLE, toujours un grand choix de
belles **Sonnettes de vaches**, qu'on
échange aussi contre des cassées. —
Pose de battants.
Se recommande,

Victor SCHMIDT, Fondateur.

A la même adresse, pendant la
saison des foins, on offre à vendre du

Bon fromage maigre
et de l'Emmenthal

On demande une bonne ou-
vrière nicke-
leuse, ainsi qu'une jeune fille comme
apprentie. Elle serait rétribuée après
essai. — S'adresser à **J. Schneider**,
Nickleur, rue de l'Envers 20. 530

A louer
pour de suite

Rez-de-chaussée, 3 chambres et dé-
pendances, Parc, 90.
2^{me} étage, 3 chambres et dépendances,
Parc, 90.
3^{me} étage, 2 chambres et dépendances,
Serre, 95.
3^{me} étage, 3 chambres, alcôve et dé-
pendances, Léopold Robert, 82.
3^{me} étage, 3 chambres, alcôve et dé-
pendances, Paix, 83.

Pour **St-Martin 1896**

Rez-de-chaussée, 3 chambres, alcôve
et dépendances, Parc, 85.
2^{me} et 3^{me} étage, 3 chambres, alcôve
et dépendances, Léopold Robert, 80.

Tous ces appartemens se trouvent
dans des constructions modernes et
offrent tous les avantages désirables.
S'adresser à **M. P.-G. Gentil**, gé-
rant, rue du Parc, 83, à la Chaux-
de-Fonds. 508

COMMERCE DE BIÈRE
J. Ledermann - Schnyder
61, rue de la Serre, 61

BIÈRE

blonde et brune du **SALMENBRÆU**,
à Rheinfelden, appréciée dans toute
la Suisse pour sa qualité supérieure.
Excellente Bière de la Brasserie de
l'Aigle, à St-Imier. 452
On livre à domicile.

W. Labhardt, Dentiste
absent

Les travaux de prothèse se
font par son employé. 517